



FORMATION INTRA

2 jours

Immobilier : Éléments de management appliqués à la gestion d'une agence

à partir de 1450 € net de taxe par jour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les bases des styles de management
- Construire ses outils managériaux

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Tests Profil managérial - Central Test
- Résultats personnalisés du test
- Appréhension du canal préférentiel de communication
- Méthode d'identification des forces et des faiblesses de votre équipe
- Sensibilisation à l'Indicateur JUNGIEEN MBTI
- Deux styles de Management aux conséquences opposées
- Management par les 5S
- Les sept types de management réseau
- Techniques de création de Team building
- Des objectifs malins
- Conduite de réunions efficaces
- Entretien annuel d'évaluation de problèmes
- Roue des compétences
- Gestion des conflits, la méthode

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

L'obligation de formation s'impose pour les titulaires des cartes professionnelles ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs, salariés ou non, titulaires d'une attestation d'habilitation. A chaque renouvellement de cartes, par périodes triennales, il faudra justifier, par attestation, de 42 heures de formation

